



## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Plateforme Grands Carnivores Une mise au point de la FACE

Paris, le 13 mai 2014

La communication autour de la participation de la FACE à cette initiative de la Commission Européenne semble avoir parfois été mal comprise. Cette mise au point a donc pour objet de lever toute forme d'ambiguïté, comme d'expliquer les raisons qui justifient que les chasseurs soient associés aux discussions sur la problématique des grands carnivores en Europe.

#### Rappel des faits

Devant le développement des populations de grands carnivores dans la plupart des Etats Membres de l'Union Européenne, la Commission et l'augmentation des conflits avec différents secteurs socio-économiques lança en 2012 « l'initiative pour la conservation et la gestion durable des grands carnivores » dont l'objet est d'établir un dialogue constructif entre tous les acteurs concernés par la cohabitation avec ces espèces emblématiques que sont le loup, le lynx et l'ours.

La FACE représentant les 7 millions de chasseurs de l'Europe concernés au premier chef, accepta bien entendu de participer à ce groupe de réflexion.

Depuis lors, plusieurs rencontres et ateliers eurent lieu entre les organisations agricoles européennes (COPA-COGECA), les propriétaires fonciers (ELO) les ONG de la protection de l'environnement (WWF) les éleveurs de rennes ..... et bien d'autres.

Disons-le tout net, si l'objectif était bien d'établir les bases d'un processus de concertation autour de la «conservation et gestion durable des grands carnivores», les discussions furent parfois difficiles, et la FACE eût souvent à exprimer ses réserves tant vis à vis des ONG que de la Commission elle-même ! La politique de la chaise vide eut été la pire des choses en l'espèce !!

Après des mois de travail et d'après discussions entre l'ensemble des parties concernées, un consensus a pu être dégagé sur un processus de dialogue structuré afin de trouver des solutions aux conflits entre l'homme et les grands carnivores.

C'est la reconnaissance de cette méthode de travail, et seulement cela, qui sera rendue opérationnelle le 10 Juin lorsque les représentants des organisations fédératives signeront à Bruxelles le lancement officiel de cette plateforme de concertation sur les grands carnivores. Cette signature sera suivie d'une première séance de travail pour examiner le mandat et élaborer le plan de travail.



## Un cadre de travail bien défini

Rappelons que c'est en avril dernier que les membres de la FACE ont à l'unanimité chargé le président Gilbert de Turckheim de signer en leur nom l'accord pour adhérer à " la Plateforme sur la coexistence entre l'homme et les grands carnivores dans l'UE" ; Mais surtout que cet accord est basé sur les 5 principes suivants reconnus par chacune des parties signataires :

- 1/ Reconnaître que le statut des grands carnivores dans l'UE est établi par la directive Habitats de 1992. (Avec les restrictions mais aussi les opportunités qu'elle offre, notamment en matière de régulation)
- 2/ Baser toutes mesures de gestion, y compris leur protection, uniquement sur des "preuves scientifiques solides, utilisant l'ensemble des données disponibles"
- 3/ Reconnaître les droits socio-économiques et culturels des communautés vivant sur les territoires
- 4/ Prendre pleinement en compte les situations locales et régionales (subsidiarité)
- 5/ Promouvoir une gestion transfrontalière des grands carnivores, de sorte à éviter par exemple une protection stricte d'un côté de la frontière et une régulation de l'autre ;

On voit bien qu'il ne s'agit nullement d'un manifeste, comme cela a pu être dit à tort par certains, mais de la garantie que l'ensemble des parties concernées seront associées à la gestion durable des grands carnivores, et sur des bases établies dès le départ.

La FACE est bien dans son rôle de représentation et de défense des chasseurs, notamment si l'on sait que la directive habitat offre par certaines de ses dispositions, des possibilités de régulation par la chasse lorsque cela est nécessaire pour protéger les intérêts socio-économiques de certains acteurs du monde rural. L'exemple de la Slovénie qui se trouve dans une situation similaire à la France, en est un exemple.

### Contacts presse :

FACE : Yves Lecocq                      32 2 732 69 00 - [ylecocq@face.eu](mailto:ylecocq@face.eu)

FNC : Pierre de Boisguilbert        06 09 17 62 24 - [pdeboisguilbert@chasseurdefrance.com](mailto:pdeboisguilbert@chasseurdefrance.com)